

Communiqué de presse

Aides aux travaux : la Communauté de Communes du Thouarsais à votre rencontre

Depuis le début de l'année, la Communauté de Communes du Thouarsais propose un dispositif d'accompagnement et des aides financières complémentaires à celles de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) afin d'encourager les propriétaires à engager des travaux de rénovation de leur logement.

Ces aides sont proposées sur des périmètres définis dans plusieurs communes du territoire : Loretz-d'Argenton, Saint-Jouin-de-Marnes, Saint-Varent, Sainte-Gemme, Thouars et Val en Vignes.

Des visites à domicile pour vous informer

Pour mieux faire connaître ce dispositif, un élu et un technicien de la Communauté de Communes du Thouarsais viendront directement à la rencontre des habitants, accompagnés du bureau d'études Urbanis.

Cette équipe pourra vous informer sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre et répondre à vos premières questions, notamment sur les aspects techniques de votre projet. Les personnes présentes seront munies de documents officiels attestant de leur fonction.

Plusieurs communes seront visitées aux dates suivantes :

- **Thouars** (secteur de la gare) : mercredi 9 septembre, de 10h à 13h puis de 14h à 17h
- **Saint-Jouin-de-Marnes** : mercredi 16 septembre (toute la journée)
- **Sainte-Gemme** : mercredi 23 septembre (matin)
- **Cersay** : mercredi 30 septembre (matin)
- **Saint-Pierre-à-Champ** : mercredi 30 septembre (après-midi)
- **Bouillé-Saint-Paul** : mercredi 7 octobre (matin)
- **Massais** : mercredi 7 octobre (après-midi)

Jusqu'à 90 % d'aides pour les propriétaires occupants

Le dispositif s'adresse aux propriétaires occupants, qui peuvent bénéficier jusqu'à 90 % d'aides, ainsi qu'aux propriétaires bailleurs, jusqu'à 75 % d'aides, pour des logements de plus de 15 ans occupés à titre de résidence principale.

Les aides peuvent notamment concerner des travaux visant à :

- améliorer la performance énergétique du logement ;
- adapter le logement à la perte d'autonomie ;

- réaliser des travaux de réhabilitation nécessitant des travaux lourds.

 Plus d'informations sur le Pacte Territorial :

<https://www.thouars-communaute.fr/amenagement-habitat-aides-a-lhabitat-pacte-territorial>

 Contactez le 05 49 66 68 68 pour plus de renseignements sur la visite

Contact :

**Service communication, Christine Dubard-Boisseau, 05 49 66 73
14/06 80 40 09 13**